



Le 1 novembre 2016

Maire Jim Watson  
110, avenue Laurier Ouest  
Ottawa, Ontario K1P 1J1  
jim.watson@ottawa.ca

**Objet : Demande du statut officiellement bilingue de la ville d'Ottawa**

Monsieur Watson,

Le Centre de ressources communautaires Orléans-Cumberland (CRCOC) est fier d'ajouter sa voix aux milliers de citoyennes et citoyens, ainsi qu'aux nombreux organismes qui souhaitent que la ville d'Ottawa devienne officiellement bilingue d'ici les célébrations du 150<sup>e</sup> de la Confédération, en 2017.

Le CRCOC est un organisme communautaire bilingue et à but non lucratif ouvert à tous les membres de sa communauté. Notre Centre a comme mission d'offrir des services communautaires répondant aux besoins des résidents d'Orléans-Cumberland. Nous offrons nos services en partenariat avec plus d'une douzaine d'organismes communautaires qui fournissent une gamme de programmes et de services gratuits aux adultes, aux familles et aux enfants de notre communauté.

La désignation du bilinguisme à la ville d'Ottawa reflète non seulement le caractère distinctif de la communauté ottavienne, mais également un pilier fort de notre identité, en tant que Canadienne et Canadien. C'est ainsi qu'une désignation du caractère bilingue de la ville d'Ottawa marquerait un moment important des célébrations du 150<sup>e</sup> du Canada.

Nous souhaitons donc que le conseil municipal adopte une résolution demandant à la province de l'Ontario d'adopter un projet de loi visant la reconnaissance de l'égalité de statut du français et de l'anglais au sein de la ville d'Ottawa. Cette résolution du conseil municipal de la ville d'Ottawa devra s'accompagner d'une modification au Règlement municipal sur le bilinguisme. Cette approche, qui n'engendra aucun coût additionnel à la ville, assurera la pérennité des services en français à la ville d'Ottawa et reconnaîtra l'égalité entre le français et l'anglais dans les services municipaux.

Puisque le Règlement municipal sur le bilinguisme et la Politique de bilinguisme sont déjà bien connus des administrateurs municipaux, il nous paraît judicieux de les conserver. Ce cadre juridique, comme vous le soutenez, M. Watson, fonctionne généralement bien depuis 2001. Il n'est donc pas nécessaire ni souhaitable de l'abandonner. Au contraire, nous proposons de conserver la quasi-totalité des dispositions existantes, de rehausser le statut juridique de la Politique en l'incorporant au Règlement et d'y apporter quelques modifications et clarifications qui tiennent compte des changements proposés à la Loi de 1999 sur la Ville d'Ottawa.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette importante demande et nous souhaitons vivement que vous y voyiez une opportunité des plus intéressantes pour réitérer votre engagement envers la communauté ottavienne.

En espérant une réponse positive de votre part, nous vous prions d'agréer, Monsieur Watson, l'assurance de notre plus haute considération.



Hélène Quesnel  
Présidente du conseil d'administration  
Centre de ressources communautaires Orléans-Cumberland

Cc Monsieur Stephen Blais, conseiller municipal – quartier Cumberland  
Monsieur Bob Monette, conseiller municipal – quartier Orléans